

# Mairie de CARLIPA

## Conseil Municipal

### Compte-rendu de la séance du 31 mars 2016

Présents : MM SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE - DESPLAS - ARNAUD et GUYONNET - Mmes ARIBAUD - BAUDA - OLIVIER et ROUQUET

Absente excusée : Mme CARPENTIER

#### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 / M14

\* Conformément au compte de gestion dressé par M. le Percepteur de Bram, le compte administratif 2015 du budget général se solde par un excédent de fonctionnement de 298 092.08 € et un déficit d'investissement de 35 227.14 €.

Affectation du résultat :

- Au 1068 – Investissement / Recettes	35 227.14 €
- Au 002 – Fonctionnement / Recettes	262 834.94 €

\* Le compte administratif 2015 de l'Atelier d'Accueil Boulangerie se solde par un excédent de fonctionnement de 15 950.88 € et un déficit d'investissement de 14 741.43 €.

Affectation du résultat :

- Au 1068 – Investissement / Recettes	17 741.43 €
- Au 002 – Fonctionnement / Recettes	1 209.45 €

\* Le compte administratif 2015 du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, se solde par un excédent de fonctionnement de 847.67 €.

Les comptes administratifs 2015 / M14 sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 / M49 – Eau et Assainissement

\* Conformément au compte de gestion dressé par M. le Percepteur de Bram, le compte administratif 2015 / M49 – Eau et Assainissement se solde par un excédent d'exploitation de 39 135.23 € et un excédent d'investissement de 3 801.36 €.

Affectation du résultat :

- Au 001 – Investissement / Recettes	3 801.36 €
- Au 002 – Exploitation / Recettes	39 135.23 €

Le compte administratif 2015 / M49 est voté à l'unanimité par l'assemblée.

#### VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2016

Le conseil municipal décide de reconduire pour 2016 les taux de l'année 2015. Ils sont les suivants :

Taxe d'habitation = 26.24 %

Taxe foncier bâti = 28.78 %

Taxe foncier non bâti = 108.13 %

Le produit fiscal attendu pour l'année 2016 est de 145 691 €.

#### ORIENTATIONS BUDGETAIRES

\* Subventions aux associations : les élus décident des montants alloués aux différentes associations. Ces montants seront inscrits au budget 2016.

A noter : Bernard OLIVIER, Président de l'association Carlip'animations, ne prend pas part au vote de la subvention allouée à cette association.

\* Bernard OLIVIER présente les grandes lignes des budgets prévisionnels 2016 qui seront votés le 7 avril prochain.

## LOCATION LOGEMENT 1<sup>er</sup> ETAGE MAIRIE

Monsieur le Maire expose à ses collègues la difficulté de location du logement situé au 1<sup>er</sup> étage de la mairie. Il propose de confier cette tâche à l'agence Averoux de Bram pour un montant d'honoraires de 403.92 €. Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

- Séance levée à 23h00 -

Vu pour être affiché le 1<sup>er</sup> avril 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes.

Le Maire,  
Serge SERRANO

